

Forêts particulières cherchent gardes particuliers Aubin Montavon (Le Centre)

En 2025, Ortra Forêt Suisse a publié les résultats d'une enquête menée auprès des cantons concernant les besoins en gardes forestiers et gardes forestières diplômés ES. Il en ressort que plusieurs régions rencontrent déjà des difficultés à pourvoir les postes vacants. Cette situation devrait encore s'accroître en raison des nombreux départs à la retraite attendus ces prochaines années.

Selon les estimations, au moins 30 nouveaux gardes forestiers/forestières ES devront être formés chaque année en Suisse durant la prochaine décennie afin d'assurer le simple renouvellement des effectifs. Ce chiffre ne tient pas compte d'éventuels besoins supplémentaires liés à l'évolution des missions forestières.

Or, ces missions se complexifient. La gestion des forêts ne se limite plus à la production de bois. Elle englobe désormais des enjeux majeurs tels que l'adaptation au changement climatique, la protection contre les dangers naturels, la préservation de la biodiversité, l'accueil du public et la coordination avec de nombreux partenaires institutionnels. Parallèlement, les gardes forestiers doivent faire face à une charge administrative croissante, à des exigences réglementaires renforcées et à une pression budgétaire constante sur les triages forestiers, notamment en lien avec l'évolution des marchés du bois. Ces éléments peuvent nuire à l'attractivité de la profession, en particulier auprès des jeunes.

La formation ES à plein temps, telle qu'elle est organisée aujourd'hui, représente un investissement important pour les candidats, mais ne constitue pas en soi une charge pour les employeurs. En revanche, la nouvelle filière en cours d'emploi – qui ouvrira en janvier 2027 au Centre forestier de formation de Lyss (CEFOR) – impliquera un engagement direct des triages forestiers, des communes et des bourgeoisies, notamment par la création de postes compatibles avec les exigences de la formation.

Dans ce contexte, la question de la relève devient stratégique, en particulier pour un canton fortement forestier comme le Jura, où la forêt joue un rôle économique, écologique et sécuritaire essentiel.

Dans ce contexte, le Gouvernement est prié de répondre aux questions suivantes :

- 1. Le canton du Jura est-il concerné par une pénurie actuelle ou prévisible de gardes forestiers et gardes forestières ES ? Combien de départs à la retraite sont attendus dans les dix prochaines années ? Le nombre de professionnels actuellement ou prochainement en formation permettra-t-il d'assurer le renouvellement ?**
- 2. Quelles mesures le Gouvernement entend-il mettre en œuvre pour renforcer l'attractivité de la profession dans le canton ?**
- 3. Le Gouvernement reconnaît-il que la charge administrative croissante nuit à l'attractivité et à l'exercice du métier ? Une réflexion concrète est-elle en cours pour simplifier les procédures et recentrer les gardes forestiers sur leurs missions essentielles de terrain ?**
- 4. Comment le Gouvernement entend-il encourager concrètement la création de postes adaptés aux exigences de la formation ES pour les gardes forestiers/forestières sur le territoire cantonal ? Un soutien financier cantonal – transitoire ou ciblé – est-il envisagé afin de faciliter l'engagement et l'accompagnement des personnes en formation ?**

5. **Le Gouvernement estime-t-il qu'une adaptation de la législation forestière cantonale pourrait contribuer à renforcer l'attractivité de la profession de garde forestier/forestière ES ? Si oui, entend-il envisager une révision ciblée de la loi ou de ses dispositions d'application ?**
6. **Estime-t-il que le « Fonds d'entraide jurassien pour la formation du personnel engagé en forêt et en scierie » devrait être adapté ou renforcé au regard de la situation actuelle et des besoins futurs en relèvement ? Une contribution financière cantonale supplémentaire à ce fonds serait-elle envisageable afin de soutenir plus efficacement la formation et l'attractivité de la profession ?**
7. **Le Gouvernement entend-il élaborer une stratégie cantonale de relèvement forestière, regroupant mesures de formation, attractivité, conditions cadres et planification des effectifs, afin d'anticiper durablement les besoins du canton ?**

Aubin Montavon (Le Centre)

Co-signataires

- Anne Froidevaux (Le Centre)
 - Gauthier Corbat (Le Centre)
 - Vincent Eschmann (Le Centre)
 - Olivier Goffinet (Le Centre)
 - Marcel Meyer (Le Centre)
 - François Monin (Le Centre)
 - Lionel Maître (Le Centre)
 - Magali Voillat (Le Centre)
 - Pascal Eschmann (Le Centre)
 - Sandra Hauser (Le Centre)
 - Eric Pineau (Le Centre)
 - Clément Piquerez (Le Centre)
 - Sylvain Quiquerez (Le Centre)
 - Karine Génesta-Nagel (Le Centre)
 - Guy Jubin (Le Centre)
 - Sébastien Piquerez (Le Centre)

Intervention déposée officiellement le 25 février 2026